

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 107 (2004)

Artikel: Une « quatrième force » ? : l'Association suisse des amis du Jura libre (1961-1987)
Autor: Baumgartner, Matthieu
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une « quatrième force » ? L'Association suisse des Amis du Jura libre (1961-1987)

Matthieu Baumgartner¹

Introduction

C'est dans les « années tournantes » de la Question jurassienne que l'Association suisse des Amis du Jura libre naît et qu'elle vit sa période d'activité la plus intense. Ce groupement, réservé aux citoyens suisses non-Jurassiens, se conçoit comme un soutien aux « légitimes aspirations du peuple jurassien à l'autonomie cantonale dans le cadre de la Confédération »² et se fixe pour but de « montrer le vrai visage d'un Jura trop ignoré »³. Créée à la même période que l'Association des Jurassiens de l'extérieur, le Groupe Béliet, l'AFDJ et le Mouvement universitaire jurassien, l'ASAJL n'est cependant pas affiliée au RJ.

L'ASAJL n'a pas laissé de trace profonde dans les mémoires de ceux qui ont été témoins des années décisives du problème jurassien, au contraire des attentats du FLJ ou de la manifestation des Rangiers, facteurs de polarisation de l'opinion. Plutôt que d'oubli, il nous semble plus pertinent de parler d'ignorance de l'existence de cette association, qui peut s'expliquer par la discrétion cultivée par les Amis du Jura libre durant 26 ans et par le fait qu'ils ont œuvré principalement en coulisses. L'ASAJL n'a pas non plus marqué les historiens qui, pour la plupart, ne mentionnent son existence que dans le cadre de la réorganisation du Rassemblement après l'échec du scrutin de juillet 1959.

Deux questions guident cette étude sur l'ASAJL :

– Pour quelles raisons des personnalités n'ayant pas de lien d'origine ou de domicile avec le Jura ont-elles été amenées à prendre fait et cause pour le mouvement séparatiste ?

– De quelle manière et dans quelle mesure les Amis du Jura libre ont-ils contribué au passage de la Question jurassienne du cadre cantonal au contexte suisse ?

Pour apprécier le poids de cette « quatrième force » – en référence aux trois forces que constituent le RJ, l'UPJ et le Mouvement pour l'Unité du Jura – non pas seulement dans la période précédant les plébiscites,

mais entre le début des années 1960 et l'acceptation par le peuple suisse du 23^e canton dans la Confédération en 1978, il s'agit de définir des critères. Nous ne saurions nous contenter de faire correspondre cette force au nombre d'adhérents. Si ce critère peut être retenu pour le RJ et l'UPJ, mouvements populaires, il ne nous semble pas valable pour un groupement de notables et d'élites. C'est plutôt à l'aune des activités et des actions réalisées par l'ASAJL que nous pensons pouvoir mesurer son impact. Pour ce faire, nous n'allons pas exclusivement considérer les réalisations portant le sceau de l'ASAJL, mais également les initiatives individuelles de ses membres.

En 1992 déjà, Bernard Voutat introduisait sa thèse en s'interrogeant au sujet de la Question jurassienne: «ce terrain de recherche n'est-il pas épuisé?»⁴. Plus de dix ans ont passé et il nous semble pouvoir répondre encore par la négative. Ce problème a jusqu'ici essentiellement été traité sous l'angle jurassien. Nous nous proposons ici de suivre une démarche différente, en suivant la voie ouverte par Claude Hauser dans sa thèse consacrée aux «origines intellectuelles de la Question jurassienne»⁵. Il s'agit de relire des événements cruciaux des années 1960 et 1970, déjà traités par ailleurs pour certains, inédits pour d'autres, à la lumière des actions menées par l'Association suisse des Amis du Jura libre (ASAJL) entre 1961 et 1978.

Cette étude est construite en deux volets. Le premier traite de la sociabilité du groupement et de ses relations avec le Rassemblement jurassien. Le second est consacré aux activités de l'association jusqu'aux plébiscites. La sensible baisse d'activité de l'ASAJL dans les années suivantes justifie le choix de traiter cette période en épilogue.

Notables et intellectuels au service de la cause séparatiste

Les réseaux de la droite lémanique

Avant d'évoquer la naissance de l'association, nous allons chercher à établir de quelle manière des milieux existants s'y engagent et de nouveaux réseaux se créent, non pas spontanément comme le revendiquent les Amis du Jura libre, mais par une succession de contacts personnels actionnés à un moment donné pour déboucher sur la création d'un nouveau groupement. Car si l'ASAJL est née en 1961, il faut faire remonter au milieu des années 1950 les rencontres et les affinités qui rendent possible sa naissance un samedi de décembre à Lausanne.

La genèse et les activités de l'ASAJL se concentrent sur deux pôles : Genève et Lausanne. Ce sont ces deux villes et les cantons de Genève et Vaud qui regroupent la majorité des membres tout au long de l'existence de l'association, malgré des tentatives réitérées de la subdiviser en sections cantonales.

Dans la cité de Calvin, c'est au sein de la Société de Belles-Lettres que l'idée d'une association regroupant les amis du Jura libre a germé, sous l'impulsion de Jean Le Comte et d'Aldo Dami. D'origine vaudoise, le premier enseigne les sciences au Collège Saint-Charles de Porrentruy dans les années trente avant de s'établir à Genève. C'est au collège de Lausanne qu'il est sensibilisé à la Question jurassienne par l'un de ses professeurs. Le Comte va décider de fonder l'association avec un homme de lettres non-conformiste : Aldo Dami⁶. Né à Genève, de père d'origine italienne et de mère d'origine autrichienne, il est spécialiste des questions de minorités. Ce fédéraliste convaincu est professeur à l'Université de Genève et écrit dans plusieurs quotidiens de Suisse romande.

A Lausanne, c'est le sentiment d'une dette vaudoise à l'égard des Juraissiens après 1815 qui sert de levier. Deux milieux de la droite vaudoise ont été sensibles dès les années 1950 à la Question jurassienne : la Ligue vaudoise (LV) et le Cercle libéral. Les hommes de loi Marcel Regamey, fondateur et animateur de la LV, et son fils spirituel André Manuel livrent ainsi deux études juridiques concluant à la possibilité de la création d'un 26^e canton. Membre du Parti libéral vaudois et du Cercle libéral, l'avocat Maurice Meylan entretient dès le milieu des années 1950 des contacts avec Roland Béguelin.

Genèse et débuts

A la fin des années 1950, les séparatistes jurassiens peuvent compter sur les sympathies de plusieurs personnalités entre Genève et Lausanne. L'échec de la votation du 5 juillet 1959 semble avoir servi de déclencheur au processus de mise en place de l'association. Mais ce n'est qu'au printemps 1961 que le projet prend forme, sous l'impulsion de la nouvelle stratégie du Rassemblement jurassien qui décide en mars de diversifier son action.

Contrairement à ce que prétendent ses fondateurs, l'association n'est pas vraiment «née spontanément de l'indignation de quelques Confédérés». L'engagement des milieux genevois et lausannois apparaît guidé par la stratégie du RJ. Le secrétaire général Roland Béguelin est régulièrement informé de la progression des recherches de Le Comte. Il contribue à la rencontre des soutiens dont dispose le RJ en terres lémaniques. C'est le 9 décembre 1961 que naît officiellement l'Association suisse des Amis du Jura libre.

Afin d'élargir le recrutement et de s'atteler à leur mission d'information, les Amis du Jura libre choisissent pour première cible les professeurs d'université. Initialement prévue pour l'automne 1962, cette opération, qui consiste dans l'envoi d'une circulaire et d'un bulletin d'adhésion, ne sera finalement lancée qu'à l'été suivant. Il est vrai qu'il s'agit d'une tâche d'une certaine ampleur puisque 2000 professeurs suisses sont visés. Dans la foulée, c'est vers les candidats des cantons romands aux élections aux Chambres fédérales que se porte l'attention. Après trois ans d'activité, l'ASAJL ne compte toujours qu'une centaine de membres recrutés essentiellement dans les cantons romands et les milieux universitaires et juridiques.

L'un des objectifs principaux de l'ASAJL est de s'implanter rapidement en Suisse allemande. Les contacts personnels basés sur les réseaux de connaissances et d'amitié sont une des voies empruntées. La collaboration du Père capucin d'origine jurassienne Aimé Piquerez avec le RJ puis avec Jean Le Comte sont un exemple des leviers qui ont été actionnés pour recruter des membres et diffuser la propagande.

Moyen d'action classique, les conférences doivent permettre de faire connaître la Question jurassienne et l'existence de l'association, mais aussi de recueillir des adhésions nécessaires. L'ASAJL va bientôt recourir à des stratégies plus offensives.

Fonctionnement: longévité et stabilité

Le fonctionnement de l'ASAJL est caractérisé par la longévité des membres et, par conséquent, la stabilité de la composition du comité. L'association n'a compté que deux présidents, tous deux de Genève, où est établi le siège, Jean Le Comte (1961-1972) et Marc-Antoine Schaub (1972-1987).

Au niveau de la structure, l'ASAJL se différencie nettement du RJ, dont le succès repose sur une organisation «très hiérarchisée, elle fonctionne sur le principe du centralisme démocratique, impliquant une unité d'action et de doctrine»⁷. Dès le début des années 1960, les pouvoirs sont concentrés sur la personne du charismatique Roland Béguelin, secrétaire général du mouvement et rédacteur en chef du *Jura Libre*. Impliqué dans la fondation de l'ASAJL, il en est l'interlocuteur privilégié, voire unique, à Delémont. Contrairement à l'AFDJ et au groupe Bélier, l'ASAJL est basée sur une structure comparable à celle de l'AJE.

Le premier outil de communication dont se dote la jeune ASAJL est le *Bulletin*. Selon la proposition de Roland Béguelin, il doit être destiné avant tout aux élites.

Entre mai 1962 et août 1972, 17 numéros paraissent sous la responsabilité de Maurice Meylan. Le *Bulletin* survit difficilement à la démission

du secrétaire général en mai 1967 et disparaîtra avec la réorganisation de l'association en 1972⁸. Outre les signatures du rédacteur responsable et du président, le *Bulletin* reçoit les contributions de membres tessinois et alémaniques.

Roland Béguelin voit dans le réseau qui se forme autour des Amis du Jura libre un bon outil pour parer aux offensives d'une presse hostile aux séparatistes. Dans les faits, l'objectif de Roland Béguelin n'est jamais devenu celui des Amis du Jura libre. Leur influence potentielle dans la presse est plutôt à chercher dans les réseaux des personnalités qui la composent. Les journaux catholiques *Le Courrier* et *La Liberté*, «très ouverts à la cause du RJ»⁹, sont représentés au sein de l'association dès les premières années. Outre la presse quotidienne, il ne faut pas négliger les petits périodiques des partis et associations. Ainsi, dans l'organe de la Ligue vaudoise, *La Nation*, la Question jurassienne est un sujet fréquemment traité¹⁰.

Le *Jura Libre*, hebdomadaire édité à Delémont sous la responsabilité de Roland Béguelin, est un lieu privilégié pour les défenseurs de la cause séparatiste. Etre un abonné fidèle est fréquemment présenté comme une preuve de l'attachement au combat du RJ. Mais ce lien hebdomadaire entre Delémont et les sympathisants de la cause jurassienne est aussi à l'origine de désaccords quant à la ligne éditoriale que défend le rédacteur en chef, notamment sur la question de la décolonisation.

Edition et soutien aux séparatistes dans les années tournantes de la Question jurassienne

Les dix premières années d'existence de l'ASAJL sont les plus riches quant à l'activité déployée. Entre 1961 et 1971, les Amis du Jura libre, au nom de l'association ou à titre personnel, vont apporter un soutien conséquent au Rassemblement jurassien. Trois moments-clés témoignent de cette action: l'édition en 1963 de l'ouvrage collectif *Le Jura des Jurassiens*, sorte de «petit catéchisme des militants», les négociations menées à Lausanne en vue d'une participation des Jurassiens à l'Exposition nationale de 1964 et le procès des membres du Front de libération jurassien, dont la défense est assurée par des Amis du Jura libre.

La parution en juin 1963 du *Jura des Jurassiens* aux Cahiers de la Renaissance vaudoise est le fruit de la collaboration d'un jeune éditeur proche de la Ligue vaudoise et Ami du *Jura libre*, Bertil Galland, et du rédacteur du *Jura Libre* et secrétaire général du RJ Roland Béguelin. Cette expérience est, pour le Vaudois, l'occasion d'une double rencontre, avec le Jura et avec Béguelin. Galland deviendra bientôt l'une

des références intellectuelles du mouvement séparatiste. Le *Jura des Jura-siens* remporte un vif succès. Les souscriptions se montent à un chiffre jamais atteint depuis la création des *Cahiers* en 1926. Il sera ré-édité à deux reprises, si bien que la perspective d'une édition en allemand est rapidement évoquée. Il faut préciser que, dès 1965, la propagande en Suisse alémanique devient, sous la pression de Roland Béguelin, l'une des priorités de l'ASAJL. C'est dans ce but qu'est constitué en juin 1966 un «Fonds des Publications jurassiennes». Traduite grâce à l'aide des Amis du Jura libre, l'édition allemande du *Jura des Juras-siens* ne verra jamais le jour. Les péripéties qui ont conduit à cet échec sont révélatrices des réticences qu'inspire alors le mouvement séparatiste et tout particulièrement ses dirigeants. Au printemps 1967, la brochure de Francis Huguelet *Pourquoi je suis autonomiste*, traduite en allemand sous le titre *Warum ich für eine Kanton Jura bin*, est expédiée par l'ASAJL à 50000 Confédérés alémaniques. S'il est difficile de mesurer les effets de cette action de propagande destinée aux notables, des indications laissent penser qu'elle a permis d'éveiller quelques consciences. Par contre, au niveau financier, elle s'avère désastreuse.

Un des principaux effets du durcissement du conflit est le terrorisme, qui «s'est nourri directement de l'affaire Berberat comme de celle de la place d'armes»¹¹. Inspiré par d'autres mouvements tels que l'OAS ou les Tyroliens du Sud, le Front de libération jurassien (FLJ) se fait tout d'abord connaître par des barbouillages dès septembre 1962. Il s'attaque ensuite par des attentats à des objectifs liés à l'armée et à des personnalités pro-bernoises. Ces attentats prennent fin au printemps 1964. Fin mars, trois membres du FLJ, Marcel Boillat, Jean-Marie Joset et Pierre Dériaz sont arrêtés et incarcérés au pénitencier de Thorberg. L'acte d'accusation du Ministère public fédéral porte sur divers barbouillages, des menaces épistolaires et huit attentats.¹² Le procès s'ouvre le 14 mars 1966 au palais du Tribunal fédéral à Lausanne. La défense des deux principaux accusés, Boillat et Joset, est assurée par M^e André Manuel et M^e Raymond Nicolet. Fait étonnant, ce ne sont donc pas des avocats jurassiens qui sont chargés de l'affaire, mais un Lausannois et deux Genevois. Le premier, André Manuel, est le fondateur et vice-président de l'ASAJL, tandis que Raymond Nicolet en deviendra membre ultérieurement. L'argument central consiste à faire admettre que les mobiles de Boillat et Joset sont d'ordre politique et donc «honorables au sens du code pénal». Dans l'élaboration de la stratégie de défense, André Manuel et Raymond Nicolet se montrent entreprenants et réclament un engagement plus fort de la part du RJ, tandis que Roland Béguelin avance avec prudence, hésitant quant à la position à adopter sur les attentats.

Dans l'affaire de la participation du Jura à l'Exposition nationale de 1964, l'ASAJL engage très activement ses réseaux à un niveau souterrain. En février 1964, lorsque se constitue la Commission du 11 sep-

tembre¹³, chargée par le RJ d'organiser la Journée jurassienne dans le cadre de l'Expo, Maurice Meylan et Bertil Galland sont dépêchés par leur président. Le RJ dispose ainsi de relais pour négocier sur place avec les autorités vaudoises. En tant que conseillers communaux lausannois, Meylan, André Pillier et Romain Berberat sont des interlocuteurs privilégiés.

Alors que tous ces événements concernent Lausanne et le canton de Vaud au premier chef, l'ASAJL reste fort discrète. A l'exception d'un communiqué, le nom de l'association n'apparaît jamais. Cette attitude est révélatrice: les Amis du Jura libre ne cherchent pas à prendre part au débat public. C'est par des interventions ciblées qu'ils agissent. La liste du comité mis en place pour accueillir les Jurassiens à Lausanne comprend ainsi une large majorité de membres ou de proches de l'association. Cela tend à démontrer que les réseaux ont été actifs sans pour autant qu'ils aient été visibles au grand jour.

Les Amis du Jura libre, Gonzague de Reynold et les Jurassiens de l'extérieur: convergence de vues et rapprochement

Au printemps 1967, Amis du Jura libre et Jurassiens de l'extérieur, qui disposent déjà d'un local commun à Genève, se rencontrent officiellement pour la première fois à Fribourg. Jusqu'en 1971, la collaboration porte essentiellement sur la diffusion de l'édition allemande de la brochure de Francis Huguelet, *Pourquoi je suis autonomiste*, et le recrutement de nouveaux membres.

En 1965, les Jurassiens de l'extérieur ont inauguré le principe d'une Journée de rencontre. Pour la troisième édition annuelle, à Moudon, le 28 mai 1967, l'organisateur, René Eckert parvient à obtenir la participation de deux orateurs prestigieux: l'historien Gonzague de Reynold et l'écrivain Maurice Chappaz¹⁴. Cet événement a des implications à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il concrétise l'engagement de Reynold dans la Question jurassienne. Ensuite, cette Journée consacre la naissance d'une «nouvelle ligne» au sein des Jurassiens de l'extérieur, dissidente de la doctrine du RJ. Enfin, elle permet la rencontre d'opinions convergentes entre la «nouvelle ligne» des Jurassiens de l'extérieur, le châtelain de Cressier et les Amis du Jura libre.

Pour les Amis du Jura libre, cette journée offre donc l'opportunité d'entrer en contact direct avec Reynold. Il fait certes partie des personnalités auxquelles est adressé régulièrement le *Bulletin de l'ASAJL*, mais la rencontre de Moudon fait apparaître la proximité des positions. Si

certaines membres du comité des Amis du Jura libre, Gonzague de Reynold et la «nouvelle ligne» des Jurassiens de l'extérieur, se trouvent des affinités, c'est moins autour d'un projet commun que d'un rejet catégorique de certains aspects de la politique du Rassemblement. Le point qui cristallise leurs craintes et leurs critiques est l'inspiration des thèses de l'Ethnie française. Bien qu'ils s'engagent en faveur de la création du canton du Jura, ils réagissent en fait de la même manière que le «monde politique helvétique [qui] y a vu une menace pour la cohésion de la Suisse et un principe contraire au fédéralisme»¹⁵. Rappelons qu'après l'échec de 1959, le RJ avait été «amené [...] à mettre l'accent sur une idée ethnique francophone du Jura, limitation due à son impuissance à s'implanter dans le district de Laufen»¹⁶.

L'ASAJL n'est cependant pas unanime à rejeter la notion d'ethnie. Bertil Galland et André Manuel en perçoivent surtout la dimension stratégique. Le recours à la notion d'ethnie et la polarisation qu'elle suscite constituent un facteur d'extension, comme le montre Bernard Prongué: «La Question jurassienne devient alors une affaire suisse, car les Confédérés réagissent vivement aux thèses de l'ethnie française, jugées contraires aux principes du fédéralisme»¹⁷.

La prise de position de Gonzague de Reynold en faveur de la solution du 23^e canton en fait un soutien très sollicité. La série d'articles publiés dans le Destin du Jura et le discours de Moudon attirent à Cressier ceux qui cherchent son appui, du Rassemblement jurassien à l'ASAJL en passant par des dissidents de l'AJE. C'est avec ces derniers, René Eckert et Jacques Montandon, que Reynold envisage la création d'un «Mouvement pour un nouveau Jura libre et suisse». Mort-né, ce projet n'en est pas moins révélateur de la réaction fédéraliste helvétique aux thèses du Rassemblement. A cette période, l'éditeur Bertil Galland, alors proche idéologiquement des idées conservatrices de Marcel Regamey, agit en coulisses pour rendre «politiquement corrects» les coups d'éclats de la jeunesse jurassienne et les faire admettre par des autorités suisses très méfiantes.

Epilogue et conclusion

Les deux hommes qui sont à l'origine de l'ASAJL ne verront pas naître le 23^e canton. Aldo Dami, démissionnaire en 1976 en raison de désaccords avec la politique du RJ, est décédé en octobre 1977, Jean Le Comte en août 1978. Les autres fondateurs ont eux aussi disparu des fichiers. Le seul rescapé du comité initial qui collabore encore activement est Roger Dami.

L'activité de l'association est restée soumise à l'engagement de quelques personnes, dans le cadre et sous le nom de l'association, mais aussi à titre privé ou professionnel. Les structures de l'ASAJL sont restées relativement faibles et fragiles, ainsi qu'en atteste la faible activité déployée, hormis la première pétition, entre 1969 et 1972. En 1979, au lendemain de la création du nouveau canton, se pose la question de l'existence de l'ASAJL. L'association renaît sous le nom des «Confédérés, Amis du Jura» avec de nouveaux statuts. Entre 1979 et 1987, l'association ne s'est plus manifestée ni au niveau médiatique, ni auprès des autorités. Les relations entre les alliés de la cause séparatiste et le RJ se terminent alors sur d'amers propos quant aux moyens de lutte, lesquels témoignent du fossé qui s'est creusé, depuis 1961, entre Roland Béguelin et ses partisans non-Jurassiens.

Au terme de ce travail, nous pouvons reprendre les deux interrogations qui ont servi de base à notre réflexion :

– Pour quelles raisons des personnalités n'ayant pas de lien d'origine ou de domicile avec le Jura ont-elles été amenées à prendre fait et cause pour le mouvement séparatiste ?

Les fondateurs de l'ASAJL, dans le sillage de la Ligue vaudoise ou de Gonzague de Reynold, défendent un fédéralisme «historique». Pour ces nationalistes, la Question jurassienne touche aux fondements de la Confédération. Comme en attestent les premiers appels et textes, les Amis du Jura libre sont attachés aux constantes de l'histoire helvétique en matière de résolution des conflits. Ils n'hésitent pas à se référer au Pacte de 1291 ou à la médiation de Nicolas de Flue.

Une autre référence, plus récente, est récurrente dans l'argumentaire de l'ASAJL. Le programme conservateur de la Défense nationale spirituelle apparaît transposé dans le contexte de la Guerre froide par des notables de droite, à nette dominante anticomuniste. Le combat jurassien concrétise, par procuration en quelque sorte, les aspirations d'idéal national des Amis du Jura libre. Contre le matérialisme ambiant qu'ils dénoncent, ils tentent d'impliquer les élites intellectuelles et politiques à se préoccuper d'un problème qui met en question les fondements de la Suisse.

La «dette de reconnaissance de 1815» est un élément déterminant de l'adhésion à la cause jurassienne des membres vaudois, majoritaires. Ils cultivent une forme de culpabilité à avoir obtenu leur indépendance cantonale au détriment de l'ancien Evêché de Bâle lors du Congrès de Vienne. Malgré les efforts consentis par l'ASAJL en Argovie, cet argument ne semble pas avoir trouvé le même écho dans le canton alémanique.

La deuxième partie de notre questionnement portait sur l'engagement des membres de l'ASAJL dans le conflit jurassien :

– De quelle manière et dans quelle mesure les Amis du Jura libre ont-ils contribué au passage de la Question jurassienne du cadre cantonal au contexte suisse?

Le succès du *Jura des Jurassiens* et la large diffusion de l'édition allemande de la brochure *Pourquoi je suis autonomiste...* ont, à n'en pas douter, participé à faire connaître le problème jurassien en Suisse romande et en Suisse alémanique. L'échec de la parution d'une édition allemande du *Cahier de la Renaissance vaudoise* témoignent des fortes résistances qu'opposent les autorités bernoises à reconnaître le problème jurassien et à y chercher une solution. Dans les coulisses de l'Exposition nationale de 1964 comme lors du procès du FLJ, des Amis du Jura libre, à titre privé et professionnel, ont joué un rôle considérable, en engageant leur réputation et leur statut, même s'ils se sont parfois trouvés en porte-à-faux avec la doctrine et la stratégie des dirigeants du Rassemblement jurassien.

En définitive, il apparaît de manière très claire que la création de l'association a été organisée par Roland Béguelin et que le leader du RJ a cherché à en guider les premiers pas. Par la suite, les Amis du Jura libre ont cultivé une indépendance de façade par rapport à Delémont, tout en restant, surtout sous la présidence de Jean Le Comte, souvent subordonnés à la tactique du RJ. Toutefois, des lézardes apparaissent, dès les premières années, dans les relations entre les dirigeants de l'ASAJL et Roland Béguelin. Soutien du RJ à ses débuts, l'ASAJL va progressivement définir et suivre une voie originale. Quant au Rassemblement, comme l'a montré Bernard Prongué, il cherche à créer et maintenir un «état de nécessité politique». Son attitude dans l'affaire de l'Exposition nationale, son habile récupération du procès des membres du FLJ et ses tentatives d'attirer Gonzague de Reynold dans son giron témoignent des dimensions tactiques, et même opportunistes, de la politique du RJ.

Matthieu Baumgartner a grandi à Bévilard. Il est licencié ès lettres de l'Université de Fribourg. Il vit aujourd'hui en Bretagne.

NOTES

¹ Cette contribution constitue un résumé du mémoire de licence en histoire contemporaine présenté en mars 2004 à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg sous le titre *Une «quatrième force»? L'Association suisse des Amis du Jura libre: sociabilité et engagement (1961-1987)*.

² ARCJ, 5 J 3 ASAJL, II. Séance du 24.2.1962.

³ Fonds Rassemblement jurassien Groupements frères ASAJL. Convocation pour l'assemblée de constitution de l'ASAJL [décembre 1961].

⁴ VOUTAT, Bernard: *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*. Lausanne, Institut de science politique, 1992, p. 11.

⁵ HAUSER, Claude: *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*. Courrendlin, Ed. Communication jurassienne et européenne, 1997.

⁶ Renseignement fourni à Claude Hauser par l'épouse de J. Le Comte, 25.8.1992.

⁷ LOISEL, Jean-Pierre: *La mobilisation nationalitaire dans une démocratie consociationnelle: le cas du Jura suisse (1947-1974)*. Paris, Université Paris-I Panthéon Sorbonne, 1984, p. 293.

⁸ La responsabilité en avait alors été confiée à Jean Le Comte. A notre connaissance, aucun Bulletin n'est plus paru après le N° 17 d'août 1972.

⁹ REYMOND, F.-L.: art. cit., p. 81.

¹⁰ Entre 1961 et 1975, plus de cinquante articles sur le problème jurassien paraissent dans *La Nation*.

¹¹ REYMOND, F.-L.: art. cit., p. 48.

¹² JOSET, Jean-Marie (et alii): *Histoire et procès du Front de libération jurassien*. Delémont, SSVJ, 1967, p. 81-138.

¹³ Elle est présidée par Pierre Philippe, alors médecin assistant à Lausanne. On y trouve en outre le président de la section lausannoise du RJ Romain Berberat et André Pillier.

¹⁴ D'après Bertil Galland, cette journée, à laquelle participa aussi le poète Gustave Roud, servit par ailleurs à mettre à l'épreuve la « liturgie » imaginée par l'éditeur et Jean Cuttat, soit faire lire par le poète Alexandre Voisard *Liberté à l'aube*, en en faisant reprendre certains vers par la foule. L'expérience ayant été concluante, elle fut répétée à la Fête du peuple de Delémont quelques mois plus tard. Renseignements tirés de: GALLAND, Bertil: *Princes...*, op. cit., p. 159.

¹⁵ PRONGUÉ, Bernard et RÉRAT, Marcel: *Le Jura historique ou le Jura des sept districts 1815-1978*. Porrentruy, Office du patrimoine historique, 1994, p. 214.

¹⁶ REYMOND, F.-L.: art. cit., p. 31.

¹⁷ PRONGUÉ, Bernard: « L'histoire jurassienne est-elle contemporaine de l'histoire européenne? ». In: *Almanach catholique du Jura*, 1984, p. 53.